

Le Concours Général Agricole remet ses Prix d'Excellence 2017 un gersois au palmarès



Le Concours Général Agricole remet ses Prix d'Excellence 2017 un gersois au palmarès

Viticulteurs, ostréiculteur, apiculteur, charcutier, brasseur... pour cette nouvelle édition des prix d'excellence du Concours Général agricole, 34 producteurs ont reçu les trophées 2017 de Stéphane le Foll et Jean-Luc Poulain, Président du Ceneca.



Parmi ces 34 lauréats on relève un gersois : **LE DOMAINE D'ARTON** pour son Armagnac

Situé sur le plateau lectourois le domaine d'Arton s'étend sur 50 hectares sur un sous sol argilo calcaire, bien caractéristique du lectourois et que l'on nomme « Perrusquet » Le domaine présente une palette de cépages autochtones variés : colombar, sauvignon, gros manseng, petit manseng, pour les vins blancs et merlot, syrah et cabernet sauvignon pour les vins rouges tandis que l'ugni blanc est réservé à l'élaboration exclusive du Château Arton, rare appellation Haut Armagnac contrôlée et de la Fine Blanche d'armagnac. C'est pour ses eaux de vie que le domaine vient de recevoir cette distinction suprême.

La régularité dans l'excellence

Les meilleurs parmi les meilleurs

Pour Benoît Tarche, Commissaire Général du Concours Général Agricole, « Ces distinctions ont pour vocation de valoriser ' les meilleurs des meilleurs' des producteurs primés au cours des 3 dernières éditions du Concours Général Agricole. Elles récompensent la maîtrise des savoir-faire de ces entreprises et la régularité du haut niveau de qualité de leurs produits.»

Les Prix d'Excellence récompensent des producteurs qui, jour après jour, de génération en génération, font de leur métier une passion. Ils allient tradition et modernité, créativité et innovation et participent ainsi au plus haut niveau au rayonnement du patrimoine gastronomique de la France.